VERSAILLES

Communiqué de presse 09 / 2014

Réhabilitation et reconversion d'un patrimoine naturel et historique unique

Le jardin des étangs Gobert

La Ville de Versailles ouvre le jardin des étangs Gobert et donne vie aux anciens réservoirs des fontaines du Château de Versailles, laissés à l'abandon.

© Ville de Versailles

Contacts presse

Frédérique Meyer
Ville de Versailles
+33 (0)6 21 09 82 74
frederique.meyer@versailles.fr
www.versailles.fr

Ingrid Cadoret
Agence Hexagramm
+33 (0)6 88 89 17 72
ingrid.cadoret@hexagramm.fr

Ce projet s'inscrit dans une démarche de requalification complète du quartier initiée par François de Mazières, député-maire de Versailles et ancien président de la Cité de l'architecture et du patrimoine, qui a choisi de privilégier les relations fonctionnelles entre la gare et la ville.
Réalisé par l'équipe composée de Michel Desvigne pour le paysage et d'Inessa Hansch pour la création de la pièce de mobilier, ce nouveau jardin se situe dans la continuité de l'avenue de Sceaux, l'une des trois branches du « trident » urbain de Le Nôtre. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du réaménagement du pôle multimodal de la gare des Chantiers, situé derrière les étangs et a pour vocation de créer un véritable espace de détente et de promenade à proximité de la gare, tout en améliorant l'accessibilité du quartier.

Réhabiliter un patrimoine naturel et historique

Dès l'origine, sous le règne de Louis XIV, le tracé fondateur de la ville à travers les trois grandes avenues qui convergent au Château a été interrompu au niveau de l'avenue de Sceaux par le relief boisé des Gonards. Afin d'utiliser le potentiel de cet espace surélevé, deux bassins de stockage des eaux y ont été construits par l'intendant Thomas Gobert pour alimenter les fontaines de la partie basse du parc du Château. Ce site comportait deux réservoirs de stockage d'eau du château et un ensemble d'aménagements hydrauliques, construits sous Louis XVI. Aujourd'hui réhabilité, il se caractérise par la préservation de ces aménagements hydrauliques uniques en cœur de ville et par des allées plantées dans un environnement clos et protégé, favorable au développement d'un espace naturel.

© Ville de Versailles

Informations pratiques

Jardin des étangs Gobert
Square des Francine
(à côté de la gare Versailles Chantiers)
Train SNCF direct depuis Paris-Montparnasse

Ouvert tous les jours
Mai, juin, juillet, août, septembre : de 8h30 à 21h
Octobre, février : de 9h à 18h
Novembre, décembre, janvier : de 9h à 17h
Mars, avril : de 9h à 19h

Accès libre

Versailles-Chantiers : désenclaver la 2ème gare d'Île-de-France dans le cadre d'une requalification urbaine complète du quartier

Ouvert au public en septembre 2013, le passage du jardin des étangs Gobert est un trait d'union paysager qui désenclave le quartier de la gare Versailles-Chantiers, 2ème gare d'Île-de-France en termes de flux (64 000 voyageurs/jour aujourd'hui, 86 000 prévus en 2030), en le reliant au quartier Saint-Louis, cœur historique et commerçant de la ville.

Le pôle d'échange multimodal : une nouvelle connexion entre les quartiers Chantiers et Saint-Louis

Cette opération, conduite par l'agence AREP, a permis la création d'une passerelle aérienne piétonne et d'une voie de franchissement entre la place des Francine et la future gare routière. Elle constitue une maille nouvelle du réseau piétonnier, favorisant ainsi la pratique des circulations douces. Cette traversée urbaine répond à des usages variés : une déambulation propice à la flânerie et à la découverte des lieux ou, pour les plus pressés, un parcours direct permettant les liaisons inter-quartiers et vers la gare.

© AREP

Versailles, laboratoire et fabrique de la ville de demain

Ville nouvelle au XVII[e], ville nature depuis ses origines, profondément transformée par la création de trois gares au XIX[e], à l'avant-garde du logement social dans les Trente Glorieuses, Versailles est à la fois héritière de son passé et un laboratoire urbain actif où se pense et se fabrique la ville de demain. François de Mazières veut renouer avec cette tradition de précurseur : « *Versailles doit devenir une référence internationale sur le véritable enjeu de la ville de demain: le mariage harmonieux ville-nature. Elle doit montrer l'exemple pour faire avancer la pensée architecturale qui est inscrite dans ses gènes. Depuis 2008, notre mission est de valoriser son patrimoine architectural et végétal, et de l'ancrer dans la modernité en faisant appel à des architectes et paysagistes de talents.* »

2ème édition des Trophées de la Mobilité en Île-de-France : Le jardin des étangs Gobert primé

Catégorie « Espace public / Aménager la ville pour les piétons »

Jeudi 3 Juillet 2014 - À l'occasion de la 2ème édition des Assises de la mobilité, Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France et du Conseil du STIF, a remis les Trophées 2014 de la mobilité. Ces trophées valorisent des projets exemplaires réalisés dans le domaine des transports et de la mobilité sur le territoire francilien et dont les objectifs sont conformes aux enjeux définis dans le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF). Les Trophées de la mobilité en Île-de-France sont ouverts aux collectivités, aux entreprises et administrations engagées dans un plan de déplacements (PDA, PDE ou PDIE), aux exploitants de réseaux de transports et aux gestionnaires d'infrastructure ainsi qu'aux associations d'Île-de-France. 41 projets ont été déposés cette année.

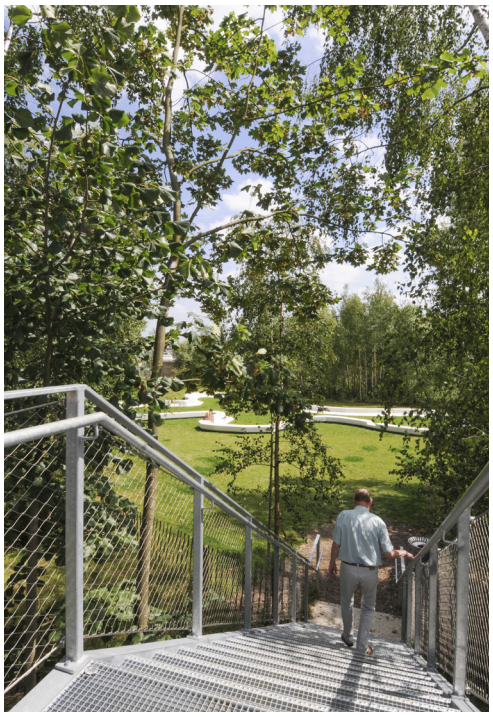

© Ville de Versailles

Le jury, présidé par Pierre Serne, a débattu autour des quatre critères de sélection définis pour distinguer les lauréats :
*- **pertinence :** la réalisation présentée répond à une problématique déplacements clairement identifiée sur le territoire ;*
*- **conformité :** la réalisation est conforme à l'action du PDUIF à laquelle elle se rattache ;*
*- **efficacité :** la réalisation apporte une solution concrète aux habitants et usagers ;*
*- **reproductibilité :** la réalisation est transposable sur d'autres territoires franciliens.*

En savoir plus : http://pdu.stif.info/